

Conseil des Expériences

Administration centrale - Ministères sociaux - 2017

Découvrez le projet intergénérationnel du « Conseil des expériences » : groupe de travail doté d'un collègue junior et d'un collègue senior, il rend des avis collégiaux et des propositions sur différentes thématiques en lien avec la stratégie du Secrétariat général des ministères sociaux.

Management

Île-de-France

Ministère des Solidarités et de la Santé

Description du projet

Le « Conseil des Expériences » est un groupe de travail composé d'une vingtaine de personnes, ayant pour particularité d'être divisé en deux collèges générationnels : Junior (moins de 35 ans) et Senior (plus de 55 ans) afin de rendre des avis et des propositions collégiaux.

Pendant six mois, dans le cadre d'une expérimentation voulue par le comité de direction du Secrétariat général (CODIR-SG), ce Conseil a travaillé sur différentes thématiques en lien avec la stratégie du Secrétariat général. La méthode de travail originale – associant deux groupes représentatifs de deux tranches d'âge distinctes – a permis de croiser les expériences au cours d'ateliers diversifiés. Onze propositions en lien avec l'accueil, la vie au travail, l'évolution professionnelle et la fin de carrière ont été formulées.

Objectifs et finalités

A travers la « création d'un conseil des expériences doté d'un collègue junior et d'un collègue senior, il s'agit de s'appuyer sur tous les talents en permettant aux plus jeunes et aux personnes en fin de carrière volontaires d'être force de propositions sur des thématiques déterminées par le Codir SG ou dont eux-mêmes souhaiteraient s'emparer. Cette action intergénérationnelle, porteuse des valeurs de diversité, favorisera également la cohésion interdirectionnelle et intergénérationnelle pour renforcer l'identité du secrétariat général des ministères sociaux (SGMAS).

Mise en place d'un conseil intergénérationnel.